

Zeitschrift: Pro Senectute : schweizerische Zeitschrift für Altersfürsorge, Alterspflege und Altersversicherung

Herausgeber: Schweizerische Stiftung Für das Alter

Band: 16 (1938)

Heft: 1

Rubrik: Altersversicherung = Assurance-vieillesse

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 11.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Subvention du canton de Vaud.

Grâce aux appels renouvelés de notre Comité cantonal vaudois, le Conseil d'Etat a décidé, le 13 décembre écoulé, de prélever fr. 17.000 sur le fonds des Oeuvres sociales pour être remis à l'association vaudoise „Pour la Vieillesse“. C'était en 1932 et en 1933 que le canton de Vaud avait octroyé à notre Comité une subvention de fr. 20.000. Depuis quelques années, ce geste n'avait plus été renouvelé.

Altersversicherung - Assurance-vieillesse

Caisse cantonale vaudoise des Retraites populaires.

Cette caisse vient de publier son 29e rapport pour l'exercice 1936. Elle offre à tous les habitants du canton de Vaud une garantie contre les atteintes de l'invalidité et de la vieillesse. Chacun peut se créer une rente pour la vieillesse qu'il peut, selon ses versements, rendre plus forte. Les parents peuvent constituer une rente élevée à leurs enfants, déjà à leur naissance, par le versement d'une prime annuelle. Par des primes d'encouragement, qui sont plus élevées pour les versements modestes, l'Etat contribue à la constitution des rentes. Malheureusement le versement de ces primes vient d'être momentanément interrompu jusqu'au moment où la situation financière du canton sera améliorée.

Il est regrettable que la caisse ne soit pas encore assez utilisée par les classes les plus modestes de la population, car les assurés appartiennent surtout aux classes moyennes. La question de l'assurance obligatoire pour l'ensemble de la population vaudoise, à partir du plus jeune âge, et pour le minimum des versements, ne va pas tarder à se poser, les bienfaits de cette caisse de prévoyance étant incontestables. Le nombre des déposants est de 30.801 groupés en 280 mutualités scolaires et 214 sociétés mutualistes: institutions, sociétés, œuvres diverses, familles, entreprises, etc. C'est bien peu encore pour les 338.000 habitants du canton: le 9 % environ. La caisse assure déjà 812 rentes en cours pour un montant de fr. 282.941.80, soit une moyenne de fr. 318.45. La fortune s'élève à fr. 25.558.678.97.

Bibliographie

Dr. Gerold Ermatinger, Kapital und Ethos. Die sozialen und kulturellen Taten des schweizerischen Privatkapitals im 19. und 20. Jahrhundert. Rotapfel-Verlag, Erlenbach-Zürich.